

Extrait n° 2023-70

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 29 septembre 2023

V. Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 16 juin 2023

VU l'article L712-2 du Code de l'Éducation ;

VU les statuts de l'Université d'Orléans

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du vendredi 16 juin 2023.

Ledit procès-verbal est joint en annexe.

Le Conseil d'administration approuve le procès-verbal du Conseil d'administration du vendredi 16 juin 2023.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	atteint
Membres présents :	22
Membres représentés :	6
Total :	28

Décompte des votes :

Abstentions :	-
Votants :	28
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	28
Pour :	28
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 12/10/2023

Le Président de l'Université

Éric BLOND



Procès-Verbal du Conseil d'administration

Séance du 16 juin 2023

ORDRE DU JOUR:

- Approbation procès-verbal du Conseil d'administration du 17 février 2023

POLITIQUE GENERALE

- 1. Bilan du Vice-Président délégué « Numérique et Pédagogie Innovante »
- 2. Bilan du Vice-Président délégué à la « Valorisation »
- 3. Motion portant sur la situation des Enseignants du Secondaire Affectés dans le Supérieur (ESAS)
- 4. Délibération relative aux Lignes Directrices de Gestion de l'Université d'Orléans relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des enseignants-chercheurs

POLITIQUE VIE SCIENTIFIQUE

5. Délibération relative à la création d'une prime pour les porteurs de projets European Research Council (ERC)

POLITIQUE VIE Étudiante

6. Délibération portant création du Diplôme Universitaire (DU) « Organisations Internationales »

AFFAIRES GÉNÉRALES

- Délibération portant modification du régime d'intéressement des responsables de formations en apprentissage du Centre de Formation des Apprentis des Universités Centre-Val de Loire (CFA UCVL) - Année 2022-2023
- 8. Délibération relative à la création d'un régime d'intéressement pour les personnels assurant le suivi des étudiants en contrat de professionnalisation inscrits au service de formation continue (SeFCo) de l'université d'Orléans
- 9. Délibération portant création du régime d'intéressement applicable aux personnels assurant le suivi des étudiants inscrits dans une formation en apprentissage (hors Centre de Formation des Apprentis des Université Centre-Val de Loire) à compter de l'année universitaire 2023-2024

QUESTIONS DIVERSES

Administrateurs-rices du Conseil d'administration :

NOM	Présent-e-s	Représenté-e-s par :			
Etudiant-e-s					
AUTISSIER Nicolas	Présent				
RAYMOND Fleur					
BENUSSI THIOUNE Mouhammad	Excusé				
HAMADA Moinaecha	Excusée				
ESSOMBA ATANGA Cyril	Excusé				
WAZNI Kiara	Excusée				
LECLERC Sasha	Présente				
GLOMBARD Jérémy					
OTTMANN Emma	Excusée				
BRANCHY Rodrigue	Présent				
PUENTE Pierre-Antoine	Excusé				
SIBERT Tristan	Excusé				
Professeurs et assimilés					
BELLANDO Raphäelle	Présente				
BLOND Éric	Excusé				
BRUAND Ary	Excusé	Mme DESTANDAU			
DESTANDAU Emilie	Présente				
FISCHER Karin	Excusée	M. CLOISEAU			
NEDJAI Rachid	Présent				
THANY Steeve	Excusé				
TOUMI Hechmi					
Autres EC, enseignants et chercheurs					
CLOISEAU Gilles	Présent				
FONTE Aicha	Présente				
HENRY Laurent	Présent				
LEGOY Corinne	Présente				
MATHIEU Nathalie	Présente				
MAUCLAIR Stéphanie	Excusée	M. NEDJAI			
PARET Karine	Excusée	Mme BELLANDO			
ROSTANT Julien	Présent				
Personnels Ingénieurs, Administratifs,	Techniques et				
AUDRY-LEGRAND Vanessa	Excusée	M. HENRY			
BION David	Excusé				
BOCHE Alexis	Excusé	Mme ROIGNOT			
BOUCEFFA Richard	Excusé	Mme DAVID			
DAVID Pamela	Présente				
ROIGNOT Amélie	Présente				
Personnalités extérieures					
BESNIER Anne	Excusée	M. HAMON			
GAIL France Aimée	Excusée				
GAUTROT-LAMOUREUX Pascale	Excusée				
GRANDJEAN Sylvie	Excusée				
HAMON Ludovic	Présent				
LABADIE Nadia	Eveusós	M. MONTILLOT			
MALBO Gérard (suppléant)	Excusés				
MONTILLOT Florent	Présent				
REY Julien	Excusé				

Quorum (début de séance) :

Nombre de présent-e-s : 16 Nombre de procurations : 9

Le quorum est atteint.

Invité-e-s permanent-e-s (par ordre alphabétique) :

M. MAKASSY, représentant du Recteur, Chancelier des universités Mme QUILICHINI, Vice-Présidente du Conseil d'administration Mme RUILIER, Directrice Générale des Services

Invité-e-s au titre de la séance (par ordre alphabétique) :

Mme ANDREAZZA, Présidente du Conseil académique

M. ARTUSO, Directeur de cabinet

M. BAUCHIRE, VP délégué à la valorisation

M. EXBRAYAT, VP délégué numérique et pédagogie innovante

Mme LORIOT, Directrice Générale des Services Adjointe à la formation et à la vie étudiante

Mme MOULAY, Directrice Générale des Services Adjointe au pilotage

Mme VINATIER, Directrice Générale des Services Adjointe aux Moyens

Secrétariat de séance assuré par :

Mme FEUILLÂTRE, assistante de direction Mme KRUMHORN, assistante de direction

**

La séance démarre à 9h10.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration informe de l'absence du Président pour la séance du jour pour des raisons personnelles. Dans la mesure où les statuts actuels ne prévoient pas de suppléance, la Vice-Présidente du Conseil d'Administration, propose de reporter cette séance à une date ultérieure. Les administrateurs-rices seront informés très rapidement de l'organisation des futures séances. La Vice-Présidente du Conseil d'Administration propose toutefois de maintenir les deux présentations prévues à l'ordre du jour, celles-ci ne nécessitant pas de vote de la part des administrateurs-rices.

Approbation procès-verbal du Conseil d'administration du 17 février 2023 :

En l'absence du Président, ce point est reporté à une date ultérieure.

POLITIQUE GENERALE

1. Bilan du Vice-Président délégué « Numérique et Pédagogie Innovante »

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration propose à M. EXBRAYAT, Vice-Président délégué « Numérique et Pédagogie Innovante » de présenter son bilan.

La présentation est jointe en annexe.

Suite à cette présentation, la Vice-Présidente du Conseil d'Administration remercie M. EXBRAYAT pour tout le travail qu'il a accompli depuis sa prise de fonction ainsi que son prédécesseur pour son implication puis s'enquiert des remarques et observations des administrateurs-rices.

- M. ROSTAND précise disposer à ce jour d'un outil (Karuta) qui ne fonctionne pas et souhaite savoir de quelle manière la notion de *e-portefolio* sera développée au sein de l'Université d'Orléans.
- M. EXBRAYAT précise que beaucoup d'établissements se sont posés des questions au cours des années écoulées avec plusieurs outils utilisés sur les sites mais aucun qui ne s'est révélé parfait. Cette année, le logiciel qui a été retenu par l'Université d'Orléans via le GIP RECIA est : Karuta.

Une nouvelle version est sortie il y a quelques mois et visiblement les collègues, notamment ceux de l'Université d'Amiens qui l'utilisent depuis, sont globalement satisfaits. L'Université d'Orléans a toutefois décidé de ne pas changer de logiciel en cours d'année et devrait pouvoir disposer de cette nouvelle version uniquement à partir de la rentrée prochaine.

- M. ROSTAND ajoute avoir suivi une formation sur Karuta et a trouvé qu'il fonctionnait relativement bien sauf au niveau du nombre de connexions limité à 5 lié, *a priori*, à des problèmes de serveurs. Il est matériellement impossible pour l'instant de réaliser toutes les manipulations qui devraient être faites via cet outil.
- M. EXBRAYAT ajoute que le problème a été identifié et remonté aux concepteurs qui ont mis en évidence un problème de version signalé précédemment et que le projet est voué à évoluer encore au fur et à mesure des années.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration précise que les utilisateurs sont nombreux et que la pression devrait être à la hauteur du nombre d'utilisateurs concernés ce qui devrait accélérer le déploiement de l'outil.

M. NEDJAI remercie M. EXBRAYAT pour sa présentation d'un périmètre qui englobe une mission difficile. Il souhaite faire état de deux problématiques quotidiennes.

La première d'ordre technique avec un informaticien présent uniquement 2 jours sur site et une hotline qui ne fonctionne pas de manière optimale. M. NEDJAI prend l'exemple des travaux réalisés avec 30 étudiants qui doivent, dans le cadre de leurs enseignements, télécharger une image satellite de 40 mégas, et doivent pour cela mettre une journée entière. Cette difficulté est liée à un choix de matériel non réalisé en concertation avec les enseignants. Il invite ainsi à développer une certaine cohérence en terme d'achats réalisés par la Direction des Systèmes d'Informations (DSI) sur propositions des enseignants. Cette procédure permettrait en effet de mieux répondre aux attentes en termes d'enseignements et de ne pénaliser ni les étudiants ni les enseignants.

La seconde problématique concerne la data. Les étudiants génèrent de la donnée. Pourrait-elle être stockée dans le datacentre, par exemple, moyennant une validation ? Serait-il, par ailleurs, possible d'élaborer un catalogue de métadonnées pour savoir quelles sont les données stockées et à qui elles appartiennent ? Ceci permettrait de faire travailler les étudiants sur les éléments nécessaires, de révéler les données intéressantes et importantes et de les intégrer aux données.

Répondant à ces interrogations, M. EXBRAYAT précise que, concernant le datacentre, la première étape, plutôt administrative, consiste en la migration du système d'informations. Par la suite, des solutions devraient être proposées pour répondre aux besoins exprimés par les enseignants. Il conviendra, par ailleurs, d'entamer une discussion complémentaire sur la partie catalogue afin de pouvoir voir quels outils mettre en place.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration complète ces éléments en précisant qu'une bonne analyse du besoin fera la bonne pertinence de la commande. Il convient surtout d'identifier les besoins standards, formés au choix de la DSI pour éviter de multiplier les modèles des besoins spécifiques devront être objectivés et faire l'objet d'un lot de marché distinct. Le process de validation doit cependant être préalablement construit afin d'éviter tout débordement.

M. NEDJAI précise qu'il négocie la plupart du temps avec des prestataires afin de disposer de versions gratuites de logiciels, ce qui évite des coûts énormes mais aussi de complexifier le processus. Par contre, l'installation et la mise à jour doivent être adaptées à la pratique. M. NEDJAI aspire à ce que les discussions sur la construction stratégique soient faites par le corps enseignants avant d'être mises en œuvre par la DSI.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration signale avoir entendu ces besoins spécifiques qui appelleront une réponse en dehors du Conseil d'Administration.

M. EXBRAYAT ajoute que des expérimentations sont prévues dans le cadre de PRO3, de type VDI (infrastructure de bureau virtuel) et que celles-ci devraient permettre d'avoir un serveur assez puissant pour travailler sur des outils assez puissants, sans nécessiter des installations sur les machines utilisées par les étudiants.

2. Bilan du Vice-Président délégué à la « Valorisation »

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration propose à M. BAUCHIRE, Vice-Président délégué à la « Valorisation » de présenter son bilan.

La présentation est jointe en annexe.

Suite à cette présentation, la Vice-Présidente du Conseil d'Administration remercie M. BAUCHIRE puis s'enquiert des remarques et observations des administrateurs-rices.

Concernant l'ambition CVL (lauréat arrivé en 2^e position), M. MONTILLOT souhaite savoir à quoi correspondent les 44 projets lauréats et notamment les résultats pour les universités de Tours et d'Orléans.

- M. MONTILLOT mentionne que l'Université de Tours n'est pas spécifiée sur la carte.
- M. BAUCHIRE répond que l'Université de Tours n'est pas mentionnée. Les sigles correspondent à l'action qui sera menée (mécénat, financement européen, formation tout au long de la vie...). L'Université de Tours n'est ici pas mentionnée dans la mesure où c'est l'Université d'Orléans qui est porteuse des deux volets.
- M. BAUCHIRE précise que les résultats s'apprécient de manière régionale et insiste sur le collectif régional important qui a, par exemple, permis à l'Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ASDESR) d'obtenir une réponse positive.
- M. MONTILLOT précise que l'Université d'Orléans est porteuse mais avec des recrutements prévus à la fois à l'Université d'Orléans et à l'Université de Tours.
- M. BAUCHIRE ajoute que d'autres partenaires sont également associés (l'INSA CVL et le CNRS) et apportent, quant à eux, un certain nombre de choses.
- M. NEDJAI demande s'il est possible de disposer de ces informations.
- M. BAUCHIRE précise que les données sont issues du communiqué de presse du Ministère et propose de lui fournir les éléments.

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration signale que l'ensemble des bilans des Vice-Présidents est publié sur l'intranet et invite les administrateurs-rices à en prendre connaissance.

La séance est levée à 10h30.

Le Président de l'Université d'Orléans

Éric BLOND